



XVème Législature

Monsieur Amadou DIALLO

Député

Membre du Groupe parlementaire PASTEF les Patriotes

Dakar, le 31 janvier 2025

A Monsieur Malick NDIAYE
Président de l'Assemblée nationale du Sénégal

Objet : Transmission

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous transmettre en pièces jointes, les questions écrites adressées à :

- 1- Madame le Ministre de l'Intégration africaine et des Affaires étrangères.
- 2- Monsieur le Secrétaire d'Etat en charge des Sénégalais de l'Extérieur

Vous souhaitant bonne réception, je vous prie d'agréer, **Monsieur le Président**, l'expression de ma haute considération.





XVème Législature

Monsieur Amadou DIALLO

Député

Membre du Groupe parlementaire PASTEF les Patriotes

Dakar, le 31 janvier 2025

**Monsieur le Secrétaire d'Etat
en charge des Sénégalais de l'Extérieur**

QUESTION ECRITE

Objet : Situation des Sénégalais de l'Extérieur présentant des problèmes de santé mentale.

Monsieur le Secrétaire d'Etat,

La migration irrégulière est un phénomène récurrent qui suscite de vives inquiétudes auprès du gouvernement et des familles. Les jeunes qui souhaitent immigrer recourent à diverses méthodes pour atteindre l'Europe, notamment des traversées maritimes dangereuses et de longues marches à travers le désert.

Ce voyage périlleux a de graves conséquences et un impact profond sur la santé mentale et le bien-être de ces jeunes Sénégalais arrivant dans le sud de l'Europe, en particulier en Espagne et en Italie.

En effet, l'Italie et l'Espagne sont les principaux points d'entrée pour ces migrants irréguliers en quête de meilleures conditions de vie. Dès leur arrivée dans ces pays, les migrants sénégalais sont confrontés à des difficultés avec des problèmes de santé physique et mentale fréquents. De plus, ils sont confrontés à de nombreux défis, notamment un accès limité aux soins de santé, de mauvaises conditions de vie et de travail, ainsi que les difficultés à trouver un logement en raison de leur précarité et des multiples obstacles liés à une mauvaise intégration.

De nombreux Sénégalais en situation irrégulière vivent des traumatismes et souffrent de troubles mentaux ou de vulnérabilités psychosociales graves. Ils se retrouvent isolés, errants dans les rues sans abri, sans ressources ni aucune aide des institutions locales.

Face à cette situation de précarité extrême et de vulnérabilités sans alternatives, certains d'entre eux aspirent à retourner au Sénégal, mais ils sont confrontés à des problèmes financiers.

Monsieur le Secrétaire d'Etat,

Quelles sont les mesures prévues par votre département pour venir en aide à nos compatriotes qui désirent rentrer au pays ?

Existe-t-il un dispositif d'aide au retour volontaire des Sénégalais présentant des problèmes de santé mentale. ?

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie d'agréer, **Monsieur le Secrétaire d'Etat**, l'expression de ma haute considération.

